

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 93 (1964)

**Heft:** 1

**Artikel:** Comment faire une monographie?

**Autor:** Pilloud, J.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1040353>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Comment faire une monographie?

Lors de l'examen pour l'obtention du Certificat d'aptitude pédagogique, les candidats doivent présenter une dissertation. Ils ont le choix entre l'étude d'une œuvre pédagogique ou la présentation d'un certain nombre de leçons choisies dans une branche du programme.

### **Comment faire cette dissertation ?**

Tout d'abord, il s'agit, bien sûr, de lire consciencieusement l'ouvrage imposé, d'en chercher l'idée directrice, le plan, les idées secondaires, l'esprit.

Ces renseignements notés avec soin, on fait ses propres réflexions. Est-on d'accord avec les idées, le plan ? les expériences citées sont-elles valables, a-t-on fait soi-même des expériences analogues, ou des expériences qui infirment les affirmations de l'œuvre en question ? La lecture de ce livre peut-elle nous aider ? Il peut être utile de se renseigner sur l'auteur, sur sa vie, ses œuvres, sur tout ce qui peut expliquer ses idées. On peut se demander si d'autres livres ont paru récemment sur la question traitée – et pour cela consulter les professeurs qui ne se font pas prier en général pour renseigner ceux qui s'adressent à eux.

Ces réflexions personnelles, ces renseignements permettront de se faire une idée exacte de l'œuvre, de sa composition, de sa valeur pour notre temps, de ce qu'elle peut nous apporter à nous, maîtres d'école. On pourra alors rédiger une dissertation qui tout en étant un résumé fidèle, ne sera pas une simple répétition, mais apportera une vue originale de l'ouvrage imposé.

### **Comment présenter la dissertation ?**

Il serait bon de tenir compte des remarques suivantes :

1. Les pages doivent être numérotées.
2. Le plan doit être indiqué en première page, avec mention de la page où commence chaque chapitre.
3. Un plan doit contenir en tous cas les points suivants :
  - 1<sup>o</sup> Introduction ..., p. ...
  - 2<sup>o</sup> Résumé de l'ouvrage ..., p. ...
  - 3<sup>o</sup> Appréciation ..., p. ...

Il est bien entendu que, si un point comprend des subdivisions, ces subdivisions sont indiquées.

4. Si d'autres ouvrages ont été utilisés pour l'analyse en question, ces ouvrages doivent être notés sous le titre : *Indications bibliographiques*. Ces indications peuvent se trouver à la fin du travail. Elles doivent contenir le nom de l'auteur, avec l'initiale du prénom, le titre du livre, le lieu de parution, le nom de l'éditeur, la date de parution.

Ex. : Dévaud E., *Lire, parler, rédiger*, Fribourg, Saint-Paul, 1935.

Ferrière Ad., *L'école active*, Genève, Ed. Forum, 1920.

La liste doit être établie en suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

5. Les citations sont naturellement placées entre guillemets. Mais cela ne suffit pas pour un travail qui doit pouvoir être scientifiquement contrôlé. A la fin de la citation, on place un numéro. Ce numéro permettra au lecteur de se rapporter à la fin du travail où il pourra trouver l'indication de l'ouvrage cité, faite comme il est indiqué plus haut, indication suivie de la page d'où est tirée la citation. Ex. : 5<sup>o</sup> Dévaud E., *Lire, parler, rédiger*, Fribourg, Saint-Paul, 1935, p. 18.

Si l'on ne rapporte pas les paroles mêmes de l'auteur, mais le sens seulement, on fait aussi suivre le passage indiqué d'un numéro d'ordre, mais à la fin de l'ouvrage l'indication de l'auteur est précédée du signe *cf.* S'il s'agit de plusieurs pages, on indique, par exemple, p. 5 ss. (ss. signifiant : et suivantes).

### **Quant aux préparations de leçons**

1. Tout d'abord l'objet du travail doit être clairement indiqué dans le titre :

Leçons de ... données dans telle classe, à des enfants de tel âge, dans tel village, de tel mois à tel mois.

2. Le jeune maître ou la jeune institutrice a lu quelques écrits sur la question. Ces livres sont mentionnés comme il est dit plus haut dans les Indications bibliographiques.

3. Le plan général du travail doit être placé en tête de l'étude, avec l'indication des pages. Ce plan doit comporter une introduction, le titre de chaque leçon, et une conclusion.

4. Dans le cours du travail, les références sont rédigées comme dans les travaux concernant les œuvres pédagogiques.

5. Chaque leçon doit être présentée de la façon suivante : but de la leçon, matériel intuitif, (dessin, croquis, etc.), plan de la leçon, avec les étapes, exercices d'application. Il serait intéressant de faire suivre la leçon d'un échantillon du travail des élèves.

6. Dans la conclusion, le maître ferait bien d'indiquer pourquoi il a choisi la méthode employée : psychologie de l'enfant, caractère particulier de ses propres élèves, caractère du maître peut-être. Il doit enfin renseigner ses lecteurs sur les résultats qu'il a obtenus.

J. PILLOUD